



SNUipp

Syndicat National Unitaire des
Instituteurs, Professeurs des
écoles et PEGC

École 24



FSU

Fédération
Syndicale
Unitaire

Le bulletin de la section départementale du
SNUipp-FSU Dordogne

BULLETIN n°1 - supplément n°1 - 1er trimestre 2021 - février - SNUipp-FSU24

MARSAC PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 3 février 2021



Édito Nous t'envoyons ce numéro spécial d'École24 aujourd'hui en nous adressant directement à toi. Parce que tu as été syndiqué.e au SNUipp-FSU24 ou que tu en es proche et parce que nous avons besoin de toi, besoin de toutes et tous, nous menons une campagne de syndicalisation car nous portons en nous la conviction qu'ensemble, nous sommes plus forts. La période que nous traversons est difficile, elle conduit à l'isolement tant professionnellement que dans la sphère privée. Le repli sur soi ne peut être une fatalité.

Se syndiquer au SNUipp-FSU24, c'est participer au collectif, un premier acte militant... Cela ne signifie pas être d'accord sur tout ce que dit le SNU, ni adhérer à toutes les consignes... Bien au contraire, le SNU, c'est un lieu de débat, d'échanges, un terrain où tous les avis sont écoutés, les propositions étudiées pour en faire la meilleure synthèse possible. Notre syndicalisme, ce n'est surtout pas « l'obéissance au chef »,

pages	SOMMAIRE
1	✧ Une
2	✧ Édito ✧ Présentation du syndicat
3	✧ Quelques questions sur le SNUipp-FSU
4	✧ Aspect financier de La syndicalisation
	Encarté dans ce numéro - un bulletin d'adhésion A4 - un dépliant secrétariat A3



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

(suite en page 2)

mais une construction collégiale de notre projet de transformation de l'École et de transformation sociale... On peut être juste adhérent, et en fonction de son temps, de ses disponibilités, de ses envies, on peut participer avec plus d'implication dans la vie du syndicat et dans l'activité militante. Le SNU, c'est aussi ça, la liberté de choisir, la liberté de penser. Tu y as aussi ta place... Se syndiquer et agir pour ne plus subir.

Le secrétariat du SNUipp-FSU24

***Alain Chabrillangeas, Alain Barry, Vincent Perducat,
Sabine Loubiat Fouchier, Thibault de La Brosse, Hervé Mignon***

Présentation du syndicat

Qui sommes-nous ?

Le SNUipp-FSU, syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC est né en 1992. Rassembleur, sa manière de parler tout à la fois du métier, des élèves et des personnels lui ont permis dès 1996 de devenir le premier syndicat des enseignants des écoles.

Fort de la confiance accordée par la profession, de ses plus de 53 000 adhérentes et adhérents, de ses milliers de militantes et militants enseignant partout en France, il porte un projet novateur pour l'École, ses élèves et ses personnels.

Aux dernières élections professionnelles, qui se sont déroulées en décembre 2018, le SNUipp-FSU a été confirmé comme première organisation syndicale au niveau national. Le SNUIPP-FSU occupe également la première place dans 80 départements dont, la Dordogne.

Un projet novateur

- Un syndicat pour transformer l'École
- Un syndicat pour les personnels
- Un syndicat pour penser et transformer le métier
- Un syndicat pour transformer la société

Et surtout, un syndicat proche et disponible (cf dépliant joint)

Écoute, renseignements, information, conseils, au plus près du terrain, par des rencontres dans les écoles, par des RIS, des stages et par notre disponibilité quotidienne.

Nous siégeons dans plusieurs instances administratives : CAPD (commissions paritaires pour les personnels), CTSD et CDEN (Comité technique pour les moyens d'enseignement notamment), CHSCT (Hygiène et conditions de travail), CDAS (Action sociale en faveur des personnels), Conseil de formation, commissions de réforme.

Notre fonctionnement interne départemental

- un conseil syndical avec des camarades actifs et retraités qui ont été volontaires et désignés lors du dernier congrès départemental (en 2019). Le conseil syndical est un lieu d'échanges et de débats, c'est l'instance décisionnaire au niveau départemental. Nous nous réunissons une à deux fois par période scolaire. Nous y convions également nos collègues correspondants locaux.
- un secrétariat chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil syndical, d'assurer les permanences à la section départementale grâce à leurs décharges de classe. Ce sont eux qui vous envoient les infos, qui tiennent le site internet, qui répondent au tel, aux mails, et souvent vous accompagnent et vous représentent auprès de l'administration.
- un congrès qui se réunit tous les trois ans sur 2 ou 3 jours. Tous les syndiqués peuvent participer. Il s'agit de faire le bilan de la période écoulée, de construire le projet départemental pour les 3 années qui arrivent et de participer à la construction du projet national du syndicat.

Tous ces moments sont toujours placés sous le signe de la convivialité et de la fraternité, avec des moments festifs partagés. Chacun.e est invité.e à participer, sans obligation, selon ses disponibilités familiales, professionnelles...

Comment adhérer au SNUipp-FSU24 ?

- En remplissant et en nous retournant le formulaire d'adhésion joint à ce bulletin
 - Règlements par chèque (de 1 à 5 fractions possibles)
 - Règlement par prélèvements en 5 fractions
- En passant sur notre site et en accédant à l'adhésion en ligne, règlement par CB (de 1 à 5 fractions possibles)

🌐 <https://24.snuipp.fr/spip.php?article4460>

Quelques questions sur le SNUipp-FSU

1. A quoi ça sert ?

- Être membre du syndicat, c'est l'assurance de recevoir, à son domicile, les informations locales, départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.
- C'est aussi avoir la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à sa mesure.

2. Le SNUipp-FSU est-il indépendant ?

- On ne le répétera jamais assez : ce sont les personnes syndiquées, et elles seules, qui élaborent la « politique » du syndicat. Les différentes instances (conseil syndical, congrès...) sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer.
- La vie démocratique est une préoccupation constante du SNUipp-FSU.

3. Le syndicat est éloigné de mes préoccupations ?

- Que ce soit sur les aspects professionnels, sociaux, pour les affectations, les changements d'échelon, les réflexions sur le métier, la recherche, il n'y a guère de sujets qui ne sont pas abordés avec les personnels, à un moment ou à un autre, par le SNUipp-FSU.

4. Le syndicat, ça prend du temps ?

- La participation à la vie syndicale prend le temps qu'on souhaite lui consacrer ! Il n'y a aucune obligation, même si toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : dans son école, son secteur ou son département.

5. Le syndicat, c'est efficace ?

- Pour se convaincre du contraire, essayez tout seul (surtout face à l'administration...) ! Ensemble, on est plus forts pour faire avancer nos droits, l'École et la société.

6. Le SNUipp-FSU, il s'occupe aussi de pédagogie ?

- En fait, au SNU, il n'y a pas de sujet « privilégié ». Défense individuelle, action collective, débats et réflexion sur le métier, tous ces aspects, souvent liés, sont traités sans exclusive.

7/ Le SNU freine toute évolution du métier ?

- Ce serait plutôt le contraire. En posant, avec constance la question de la transformation de l'école pour lutter contre l'échec scolaire, en organisant le débat avec la profession, les chercheurs, les parents, le SNUipp-FSU participe à l'évolution du métier.

8/ Le syndicat est corporatiste !

- Les élus du SNU jouent pleinement leur rôle de représentants du personnel dans les instances et l'accompagnement des collègues en défendant toujours transparence et équité. Un rôle apprécié par la grande majorité des enseignants et personnels qui placent le SNU en tête des élections professionnelles.
- Mais l'activité du SNU ne s'arrête pas là (recherche, réflexion, métier..).
- Et le SNU prend toute sa place dans la FSU, la fédération à laquelle il appartient avec d'autres syndicats enseignants (SNES, SNEP, SNUEP...), les syndicats des administratifs et personnels de santé de l'Education mais aussi des personnels territoriaux, de la recherche, du travail et de l'emploi, et d'autres... Avec 160000 adhérents, c'est une des principales fédérations de la Fonction Publique. La FSU promeut un syndicalisme de lutte et un syndicalisme unitaire, indispensable pour créer un rapport de forces, avec tous les salariés.

9/ C'est trop cher ?

- Avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables... cette partie est développée en page 4...

10/ Pas toujours d'accord avec le SNU !

- Heureusement ! Au SNU, on a le droit de ne pas être d'accord, de ne pas suivre une consigne. Et surtout, on a le droit de l'exprimer. Chacun peut apporter ses idées ; l'essentiel étant de trouver une synthèse entre les différents avis ou propositions.

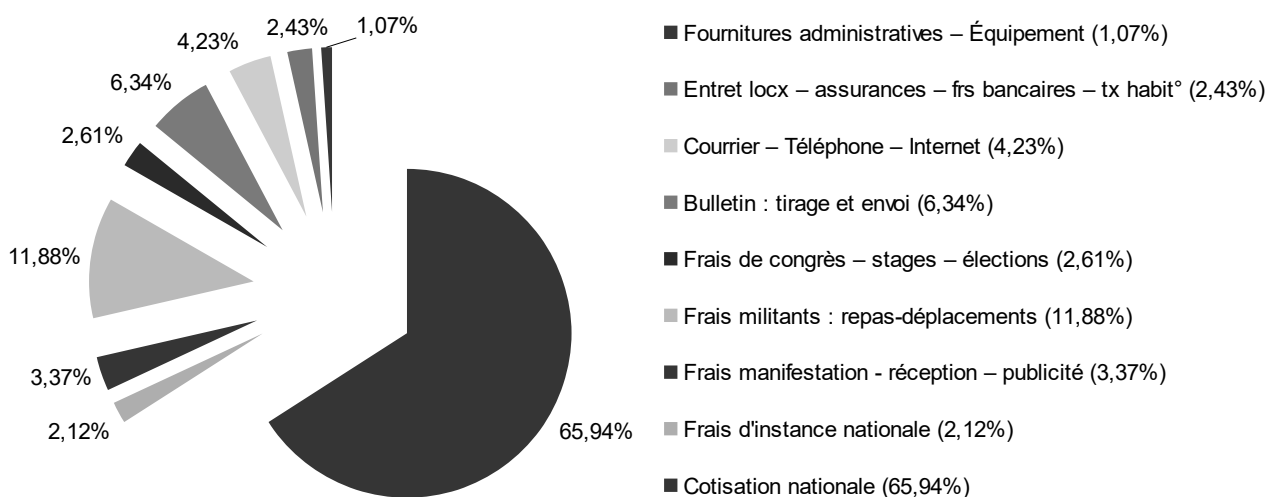
Aspect financier de la syndicalisation

Combien me coûte réellement ma cotisation syndicale ?

- La cotisation est annuelle et par année scolaire. Elle est calculée en fonction de l'indice ou échelon auquel tu es. (cf bulletin d'adhésion joint)
- Au niveau fiscal, 66% de la cotisation est déduite des impôts sous forme de :
 - déduction fiscale si tu es imposable
 - crédit d'impôt si tu es non imposable (dans ce cas le service des impôts vous rembourse)
- **ta cotisation ne coûte en réalité qu'un tiers de la somme que tu verses**

A quoi sert ma cotisation ?

- Sur chaque adhésion, la section SNUipp de Dordogne reverse 89,50 € à la trésorerie nationale, ce qui représente 66 % des dépenses. Cette dernière peut ainsi financer ses activités : fonctionnement, actions, presse...) En adhérant au SNUipp-24 tu adhères dans le même temps au SNUipp, à la FSU et à la FGR (si tu es retraité.e)



Ventilation des dépenses - SNUipp-FSU24 - exercice 2019-2020

Pour mon métier, pour moi, pour l'école, se syndiquer, c'est utile !

Par le versement de ma cotisation syndicale, j'adhère pour

- construire un outil commun : le SNUipp-FSU24
- être informé.e, rompre mon isolement, élaborer et défendre les revendications des personnels, promouvoir, défendre et transformer l'école.
- contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- développer le service public laïque d'éducation.
- maintenir l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique dans une fédération renouée, la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)
- défendre des valeurs de solidarité et d'égalité

« Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la section - Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant, en vous adressant à SNUipp-FSU 24 Bourse du travail-26 rue Bodin-24029-PÉRIGUEUX CEDEX »

SNUipp-FSU Dordogne - Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PÉRIGUEUX CEDEX

Téléphone : 05 53 08 21 25 - courrier : snu24@snuipp.fr - site : <http://24.snuipp.fr/>

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

répondeur téléphonique et courrier électronique hors permanences

ECOLE 24 ♦ SNUipp-FSU Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 PÉRIGUEUX CEDEX ♦ Directeur de publication : Alain Delmon
Imprimerie Spéciale ECOLE 24 - Périgueux ♦ Trimestriel - le n° : 0.76 € ♦ CPPAP 0922S07419 ♦ ISSN 1241 9214